Accusé de réception en préfecture
041-284100070-20260917-56-2026-DE
Date de télétransmission : 21/09/2026
Date de réception préfecture : 21/09/2026

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

Date de la convocation :

17 août 2026

Date de la réunion :
17 septembre 2026

DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du **17 septembre 2026**

L'An deux mil vingt six **le 17 septembre à 14h30,** le Conseil d'Administration du Centre De Gestion s'est réuni au siège du Centre De Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 Rue Franciade, sous la Présidence de Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED.

Nombre de membres en exercice : 26

Membres présents :

Titulaires : Stella COCHETON, Laurent ALLANIC, Franck BOITEL, Isabelle JALLAIS-GUILLET, Annie LEVEAUX, Claude NAUDION, Sabine MARTIN, Annick BARRÉ, Michèle GAUTHIER, Marie-Pierre BEAU, Laurent AUGER, Mourad SALAH-BRAHIM,

Titulaires excusés : Jean-Marc MORETTI, Nicole JEANTHEAU, Pascal BIOULAC, Joël MARQUET, Charles RICHARDIN, Pascal HUGUET, Jean-François LAHAYE, Corinne GARCIA, Pascal NOURRISSON, Guillaume SAVEUSE, Catherine LHÉRITIER, Philippe MERCIER

Suppléants : Serge CHOLLET, Johann ELBORY, Yann LAFFONT,

Suppléants excusés : Simon HOUDEBERT, Annick GOINEAU, Stéphane DUFRAINE, Claire FOUCHER-MAUPETIT, Morgan BEAUVOIR, Florence DOUCET,

Pouvoirs :
Nicole JEANTHEAU a donné pouvoir à Annick BARRÉ
Catherine LHÉRITIER a donné pouvoir à Marie-Pierre BEAU,
Guillaume SAVEUSE a donné pouvoir à Mourad SALAH-BRAHIM

Madame Stella COCHETON a été désignée secrétaire de séance.

N°56.2026

Objet de la délibération :

Administration Générale

Désignation des membres pour siéger au sein de la Commission Consultative Paritaire (CCP)

(Rapporteur : Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED, le Président)

M. Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED, le Président, a rappelé aux membres du Conseil d'Administration le Décret n°2016-1858 du 23 décembre 2016 relatif aux Commissions Consultatives Paritaires (CCP) et l'organisation des Conseils de Discipline pour les agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale.

Le Président rappelle enfin les dispositions du Décret n°89-229 du 17 avril 1989 relatif aux Commissions Administratives Paritaires des collectivités locales et de leurs établissements publics. Il précise que les règles de composition, d'élections et de fonctionnement suivantes applicables aux Commissions Administratives Paritaires (CAP) des collectivités territoriales et des établissements publics sont applicables aux Commissions Consultatives Paritaires (CCP) :

- l'article 3 énonce que les représentants des collectivités / établissements publics cessent de siéger lorsque leur mandat électif prend fin

.../...

Accusé de réception en préfecture
041-284100070-20260917-56-2026-DE
Date de télétransmission : 21/09/2026
Date de réception préfecture : 21/09/2026

- l'article 5 énonce que les représentants des collectivités territoriales / établissements publics aux Commissions Administratives Paritaires placées auprès des centres de gestion sont désignés, à l'exception du Président de la Commission Administrative Paritaire, par les élus locaux membres du Conseil d'Administration du Centre De Gestion, parmi les élus des collectivités et établissements affiliés qui n'assurent pas eux-mêmes le fonctionnement d'une Commission Administrative pour la même catégorie de fonctionnaire.

- les textes préconisent une parité femmes/hommes de 40 %.

Suite au renouvellement des membres du Conseil d'Administration du 25 juin 2026 et leur installation lors du Conseil d'Administration du 9 juillet 2026, le Président propose, pour la composition des différentes instances, la désignation de :

- **Commission Consultative Paritaires de catégorie A**

3 membres titulaires – 3 membres suppléants

Titulaires	Suppléants
- Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED	- Jacques PAOLETTI
- Stella COCHETON	- Philippe DESHAYES
- Jean-Marc MORETTI	- Serge CHOLLET

- **Commission Consultative Paritaires de catégorie B**

3 membres titulaires – 3 membres suppléants

Titulaires	Suppléants
- Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED	- Jacques PAOLETTI
- Stella COCHETON	- Philippe DESHAYES
- Jean-Marc MORETTI	- Serge CHOLLET

- **Commission Consultative Paritaires de catégorie C**

3 membres titulaires – 3 membres suppléants

Titulaires	Suppléants
- Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED	- Jacques PAOLETTI
- Stella COCHETON	- Philippe DESHAYES
- Jean-Marc MORETTI	- Serge CHOLLET

Au vu des éléments susvisés, les membres du Conseil d'Administration après en avoir délibéré et à l'unanimité décident :

- **d'approuver,** s'agissant de la désignation des membres représentant des collectivités territoriales et des établissements publics affiliés, la composition

- **de dire** que cette nouvelle composition prendra effet à compter du caractère exécutoire de cette délibération

.../...

Accusé de réception en préfecture
041-284100070-20260917-56-2026-DE
Date de télétransmission : 21/09/2026
Date de réception préfecture : 21/09/2026

- **d'autoriser** le Président du Centre De Gestion de Loir-et-Cher ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 17 septembre 2026

La secrétaire de séance,

Stella COCHETON

Le Président,

CENTRE DE GESTION - FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE - DE LOIR-ET-CHER (41)

Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED

Publié ou notifié le : 24-09-2026
Exécutoire le : 24-09-2026

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

CENTRE DE GESTION - FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE - DE LOIR-ET-CHER (41)

Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED

Accusé de réception en préfecture
041-284100070-20260917-56-2026-DE
Date de télétransmission : 21/09/2026
Date de réception préfecture : 21/09/2026